



60^{ème} Congrès FDSEA de Haute-Savoie
Vendredi 12 janvier 2007 à Bonneville

10 résolutions de la FDSEA POUR 2007

1) POUR que chaque territoire définisse ses priorités d'aménagement

A l'instar de la démarche autour de l'A41, nous proposons que chaque territoire se penche sur un projet de convention de territoire, OU sous forme d'un SCOT vu par les agriculteurs et proposé aux élus. La réflexion devra conduire à l'utilisation économe des terres, à la mise en place de ZAP et à une politique incitative pour les zones d'activités et touristiques (*utilisation des friches industrielles,...*).

A échéance de 2010, nous souhaitons diviser par 2 la consommation d'espaces par l'urbanisation et les infrastructures (*600 ha actuellement en moyenne*) et aller encore au-delà les années suivantes.

2) POUR un renforcement de la politique agricole en montagne

Nous demandons en premier lieu au Gouvernement qu'il tienne ses engagements de revalorisation des ICHN pour atteindre le différentiel de 50 % sur les 25 premiers hectares. Un geste a été fait en 2007 avec + 5 %, ce qui porte à 35 % l'augmentation depuis 2003. Nous rappelons notre demande d'instituer une ICHN aux productions végétales de montagne. Nous revendiquons la mise en place d'une sous-enveloppe montagne au sein du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage afin que la zone montagne ne fasse pas les frais des zones vulnérables. Nous resterons aussi vigilants sur la pérennité des aides à la mécanisation en zone de montagne. Les soutiens aux outils coopératifs ainsi qu'aux races locales demeurent aussi des priorités pour lesquelles les collectivités territoriales et l'Etat doivent se mobiliser.

3) POUR des mesures efficaces de protection et d'indemnisation (dossier loup)

La FDSEA réaffirme que les loups et l'élevage sont incompatibles. A moyen terme, les JA et FDSEA Haute-Savoie demandent toujours une rediscussion de la convention de Berne pour le déclassement du loup et la modification de la directive Habitat 43-92.

Nous avons conscience du caractère politique de ce dossier et à ce jour, nous regrettons que ce ne soient pas les habitants des montagnes eux-mêmes qui soient invités à décider de leur avenir.

Pour cela, nous avons entamé en 2005 un travail de fond visant à informer le grand public en toute objectivité des conséquences de la présence des loups sur l'activité économique, touristique et sur l'environnement. Nous interpellons les élus de montagne pour qu'ils se positionnent clairement sur cette problématique. La mise en place des mesures de protection est difficile pour les petits troupeaux et s'avère être une contrainte très lourde pour les éleveurs éligibles. La FDSEA de Haute-Savoie a obtenu la poursuite du financement de l'appui à l'embauche de bergers. Cela ne suffit pas. A très court terme, nous réclamons le maintien des aides au gardiennage des troupeaux par les éleveurs en 2007.

4) POUR imaginer de nouveaux modes de partenariats en filière laitière

Face à la concentration grandissante des opérateurs d'aval (transformation et distribution), il est urgent de repenser nos modes de partenariats historiques. Nous proposons que soit mis en chantier dès 2007 un groupe d'union professionnelle de réflexion et d'action pour rééquilibrer les pouvoirs entre producteurs et opérateurs, peser plus fortement face à la distribution, favoriser la commercialisation de nos produits en circuits-courts, adopter une attitude commerciale offensive, construire des partenariats « symbiotiques » entre coopératives et enfin, mettre en place une cellule de veille économique pour anticiper et innover dans nos filières fromagères.

A court terme, nous soutenons des mesures efficaces pour gérer dans l'immédiat les difficultés actuelles des marchés, mesures qui doivent rester par nature temporaires.

5) POUR une gestion départementalisée du Plan Végétal Environnement

Avec une faible surface de céréales et aucune zone vulnérable identifiée (hormis la zone de protection des eaux d'Evian), la Haute-Savoie se retrouvera exclue du dispositif national PVE. Une nouvelle fois, l'agriculture dite de qualité est reléguée au second rang par les pouvoirs publics, qui préfèrent axer les efforts sur les zones ayant fait le choix d'une agriculture plus intensive. De ce fait, les surfaces en arboriculture, horticulture et maraîchère, très concernées aussi par le PVE, seront pénalisées en Haute-Savoie par cette de répartition. Nous demandons la création d'une enveloppe départementale minimum pour 2007 qui tienne compte de l'ensemble des surfaces végétales pondérées.

6) POUR une démarche de commerce équitable local

Avec comme clé d'entrée la lutte contre les fromages à tartiflette, nous avons pu initier un partenariat avec la grande distribution en 2006 avec l'action des « Ambassadeurs des fromages savoyards ». Cette pression syndicale positive, conjuguée au suivi des prix à travers notre observatoire FDSEA/JA, permet d'amorcer une démarche de « commerce équitable local ». Nous voulons aller plus loin en 2007, avec d'une part l'augmentation du nombre de magasins partenaires et d'autre part, une extension de l'action à d'autres produits de la gamme Savoie. L'objectif est, sans naïveté, d'inscrire la reconnaissance et la mise en avant de l'agriculture locale dans les linéaires du département.

7) POUR un contrôle bisannuel (Simplification administrative)

Contrôles successifs, paperasses excessives, interprétations zélées des réglementations, la sur administration est mal vécue. Nous devons continuer à agir pour une véritable simplification et un contrôle unique, tous les deux ans par un contrôleur polyvalent (mandatés par les différents organismes payeurs). Par ailleurs, les contrôleurs devront être mieux formés à la réalité des exploitations, notamment en montagne. Afin d'accélérer la procédure, nous souhaitons que les points de contrôle soient clairement notifiés à l'agriculteur à l'avance pour qu'il puisse s'y préparer au mieux.

8) POUR le maintien indispensable d'une mesure herbagère

Grâce à la pression exercée par la FDSEA et les JA en 2006, nous avons pu sauvegarder une mesure herbagère qui prendra le relais de la PHAE pour la période 2007-2013. Nous réclamons des assurances sur le maintien de l'enveloppe départementale et que le dispositif soit réservé aux éleveurs herbagers « historiques ». Par ailleurs, nous militons pour la mise en place d'un cahier des charges adapté à la réalité des exploitations, notamment en montagne. Pour faire face aux incertitudes liées à l'urbanisation, nous demandons un engagement global sur toutes les surfaces de l'exploitation, et non plus à la parcelle.

9) POUR un pacte d'aménagement foncier

A l'occasion des différentes échéances électorales qui auront lieu en 2007 (*présidentielles, législatives*) et en 2008 (*cantonales et municipales*), nous proposerons aux futurs candidats de s'engager sur un pacte d'aménagement foncier. Chaque candidat sera donc invité à se positionner clairement sur cette question cruciale pour l'avenir de notre agriculture départementale et le cadre de vie des haut-savoyards.

10) POUR une diminution des charges de main-d'oeuvre

En 2007, la commission emploi de la FDSEA va travailler avec les partenaires sociaux pour diminuer le taux de cotisations AGRICA/CAMARCA pour les employeurs et les salariés.

Par ailleurs, les recettes fiscales du Conseil général sont fonction de l'activité économique départementale, actuellement en surchauffe. Nous souhaitons qu'une fraction de cette manne fiscale soit consacrée à l'accueil des salariés agricoles dans de meilleures conditions (*transport et hébergement*).

Cela pénalise l'accueil des salariés en raison des surcoûts (*logement, pouvoir d'achat...*), ce qui entraîne une perte de compétitivité pour l'agriculture qui paye déjà un lourd tribut du fait de la pression foncière.